

FORMULAIRE D'INSCRIPTION - LICENCE FFA – SAISON 2021-2022

Remplir en Lettres Capitales et cocher les cases Une adresse mail doit être fournie obligatoirement.

NOM :	Prénom :	Sexe : <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M
Nationalité :	Date de naissance :/...../..... (jj/mm/aaaa)	
(L'Athlète de nationalité étrangère ayant réalisé une performance de niveau équivalent ou supérieur à IB dans les 12 derniers mois doit obligatoirement le signaler afin que la FFA puisse formuler une demande d'autorisation auprès de la fédération du pays d'origine)		
Adresse complète :		
Code Postal : Ville :		
Adresse Email (obligatoire) :		
N° de téléphone (portable) d'une personne joignable pendant l'entraînement:		N° de téléphone (fixe) :
Type de Licence choisie :		
<input type="checkbox"/> Licence Athlé Compétition/Découverte	<input type="checkbox"/> Licence Athlé Running	<input type="checkbox"/> Licence Athlé Santé loisir

Mode de paiement des 150 euros:	<input type="checkbox"/> Espèce : Montant _____	<input type="checkbox"/> Coupons sport : Montant _____
	<input type="checkbox"/> Cheque : nombre _____ Montant _____	<input type="checkbox"/> Cheques vacances _____
	<input type="checkbox"/> Pass Région : Numéro _____	

Règlement général à signer par le licencié et par les parents ayant un enfant mineur licencié au SCP Athlétisme

- Entraînement** : pour des raisons de sécurité et de responsabilité, votre enfant ne sera pas autorisé à quitter seul l'entraînement avant la fin des horaires indiqués, sauf mot signé des parents (à fournir obligatoirement avant la ou les séance(s) concernée(s)).
Vérifiez systématiquement la présence de responsables avant de laisser votre enfant.
Soyez également présents à la fin des entraînements, plus aucun responsable n'étant présent en dehors de ces horaires. Le SCP Athlétisme décline toute responsabilité en cas de non-respect de ces règles.
- Certificat médical** : (Articles L 231-2 et L 231-2-2 du Code du Sport)
- Pour les Licences Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Découverte et Athlé Running le soussigné certifie avoir produit un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition datant de moins de six mois à la date de prise de la Licence.
- Pour la Licence Athlé Santé, le soussigné certifie avoir produit un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme datant de moins de trois mois à la date de prise de la Licence.
- Droit à l'image** : Le soussigné autorise le Club à utiliser son image sur tout support destiné (articles de journaux, site Internet du club, journal du club) à la promotion des activités du Club. Cette autorisation est donnée à titre gracieux pour une durée de 4 ans et pour la France. Si vous ne le souhaitez pas, veuillez cocher la case ci-contre (l'absence de réponse vaut acceptation)
- Loi Informatique et libertés** (Loi du 6 janvier 1978) : le soussigné dispose d'un droit d'accès et de rectification aux informations portées sur sa fiche individuelle. Ces informations sont destinées à la Fédération Française d'Athlétisme et peuvent être cédées à des partenaires commerciaux.
Si vous ne le souhaitez pas, veuillez cocher la case ci-contre (l'absence de réponse vaut acceptation)
- Prélèvement sanguin pour les athlètes mineurs** : conformément à l'article R.232-45 du Code du sport, dans le cadre de la lutte contre le dopage, je, soussigné, _____, en ma qualité de (père, mère, représentant légal) de l'enfant _____ autorise la réalisation de prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment, un prélèvement de sang.

Date et signature du Licencié : / / 2021
(et des parents ou du représentant légal si le licencié est mineur).

Clôture des inscriptions : vendredi 24 septembre 2021.